

La



**Comment
ça marche ?**

FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION DES LIONS DE FRANCE

Conseil d'administration : 12 membres, 4 de droit, 4 élus et 4 cooptés

Autorités de tutelle :

- le Ministère de l'Intérieur,
- celui des Finances
- celui des affaires sociales
- et de l'Académie des Sciences Morales et Politiques



- 4 membres de droit : autorités de tutelle,
- 4 Lions élus lors de la Convention Nationale
- 4 Lions cooptés pour leur compétence spécifique

ORGANIGRAMME
(2019 / 2021)
FONDATION DES LIONS DE FRANCE

Patrick LECROQ
Vice-président
subventions@fldf.fr
Chargé des subventions

Régis ABAD
Président
regis@fldf.fr

Michel DENYS
Vice-président
Communication@fldf.fr
Chargé de Communication

JURIDIQUE

Jean Etienne DUCRET
Secrétaire juridique
Juridique@fldf.fr

Chargé des legs et successions, du suivi juridique des Fondations abritées, des Associations sous égide et du suivi de tous les dossiers juridiques.

Chargé de la rédaction des comptes rendu des réunions de Bureau, des convocations et des invitations.

FINANCES

Pierre RENAUDIN
Trésorier
tresorier@fldf.fr

En charge de la gestion de la comptabilité et de la trésorerie, et de l'interface avec le Cabinet Comptable et le Commissaire aux Comptes

Jérôme NEUVILLE
Trésorier-adjoint
correspondants@fldf.fr
Chargé des correspondants
Webmaster adjoint.

COMMUNICATION

Jean Claude LABROT
Webmaster
Réseaux sociaux
Outils de communication
webmaster@fldf.fr

Régis ABAD
regis@fldf.fr
Relations avec les officiels du DM 103
Dossiers « Dons dédiés » - Clubs DOM TOM
Associations partenaires
Relations avec les membres de Droit

Assistante-comptable
contact@fldf.fr
Assistant administratif et comptable
Accueil téléphonique
Gestion des dons et Cerfa
Comptabilité

FONDATION DES LIONS DE FRANCE



Aide

- aux malvoyants et prévention de la cécité
- aux sourds et aux malentendants
- aux personnes âgées
- aux handicapés
- à la jeunesse en difficulté

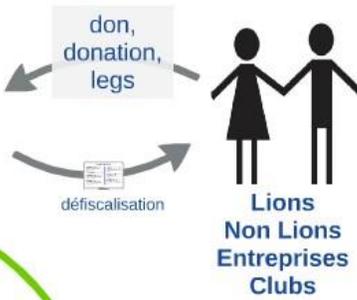
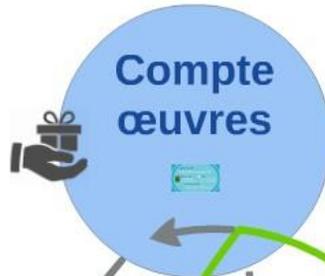
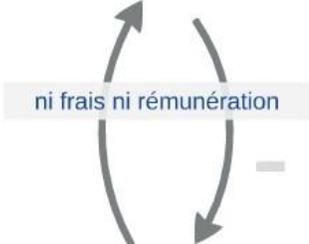
Projets en faveur de la

jeunesse en difficulté sociale :

- Lutte contre la violence
- L'école de la deuxième chance
- Lutte contre l'illettrisme
- Tutorat

La
FONDATION
DES LIONS DE FRANCE

Comment ça marche ?



Comment la Fondation aide les clubs Lions ?

FONDATION 
DES LIONS DE FRANCE

Subventions

Pour mieux répondre à l'augmentation des demandes des Clubs, la Fondation tient compte des critères suivants :

- Actions conformes aux objectifs de la FLDF.
- 10 à 20% de l'apport du Club et de ses partenaires. [sauf cas particuliers]
- Financement des investissements et non pas du fonctionnement, sauf cas particulier dans le cadre de l'école de la 2ème chance.
- Existence d'un compte de Club ouvert à la Fondation et alimenté depuis plusieurs mois, ou fonctionnant régulièrement.
- Approuvé par le correspondant du District.



Prenez contact
avec votre
correspondant ou
écrivez-nous :

Contact@fldf.fr

FONDATION  **N**
DESLIONSDEFRANCE